

OPEL COMBO CARGO M LIGHT 650 KG VAN (Ref:N199645)

0 KM



Cylindrée	1500 cc
Carburant	DIESEL
CO2	g/km
Boîtes de vitesses	6 v
Carrosserie	VU
KM	10km
Immatriculation	01/07/2025
Année	2024

Couleur
BLANC

22.310 € TTC

Options

cabine extenso banquette passager 2 places, dossier place centrale rabattable fonction accoudoir avec tablette écriteure orientable et rangement sous assise, place latérale escamotable avec trappe et housse de protection pour charge longue - condamnation centralisée avec 2 plips hf - pack 3 caméras rétroviseur numérique hd surveillance dangles morts radio numérique dab sur écran tactile 10 couleur hd aide au stationnement avar avec caméra de recul hd en haut de porte battante ar, rétrovision dynamique, aide visuelle au récul, vision latérale par caméra sur rétroviseur passager restitution sur rétroviseur numérique hd, combiné numérique 10, mirror screen android auto et apple carplay, lève-vitre électriques séquentiels, projecteurs antibrouillard, rétroviseurs rabattables électriquement, coques de rétroviseurs noir brillant - peinture opaque blanc icy - plancher en bois 9 mm revêtu antidérapant zone de chargement - roue de secours homogène

Equipement de série

abs - aide au démarrage en cote - aide au freinage d'urgence - aide au maintien dans la file (lkas) - airbag conducteur - anneaux d'arrimage - avertissement de fatigue - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - habillage latéral à mi-hauteur de la zone de chargement - jantes en tôle 16" - porte coulissante à droite - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - radio dab - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - roue de secours - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - usb - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrons être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.